



OFFRE D'EMPLOI

L'Administration régionale Kativik (ARK), qui est un organisme supramunicipal ayant compétence sur le territoire situé au nord du 55^e parallèle, est actuellement à la recherche d'un candidat ou d'une candidate possédant de solides compétences analytiques et organisationnelles pour se joindre au Service des transports en qualité de :

Coordonnateur, Processus de réglementation des transports (Temps plein, permanent)

Relevant du directeur adjoint du service des transports de l'ARK, le coordonnateur, processus de réglementation des transports met en œuvre, supervise et participe aux tâches liées à la sécurité des opérations de transport au Nunavik. Plus précisément, le coordonnateur aura les responsabilités suivantes :

- S'assurer que les 14 aéroports exploités par l'ARK respectent les articles applicables du Règlement de l'aviation canadien, du Règlement canadien sur la sûreté aérienne, des Normes et pratiques recommandées pour les aérodromes TP 312 et autres publications pertinentes de Transports Canada;
- Gérer les programmes et les services de gestion de la sécurité, de sûreté, de planification des mesures d'urgence, de permis de conduire côté piste (AVOP) et de santé et sécurité au travail avec deux coordonnateurs adjoints, Processus de réglementation des transports;
- Fournir une expertise et des conseils en matière de réglementation à l'équipe pluridisciplinaire du service;
- Maintenir, réviser et mettre à jour les manuels et les politiques internes réglementés;
- Communiquer les renseignements et les règlements relatifs à la sécurité aux employés et à la direction, de même que diffuser les renseignements en matière de sécurité dans l'ensemble du Service des transports;
- Consulter les rapports entrants quotidiens sur les accidents et les incidents dans la base de données SGS, enquêter sur les événements survenus, fournir une analyse et des recommandations fondées sur les règlements et les meilleures pratiques en temps opportun;
- Suivre et analyser les tendances, y compris les données du programme de fiabilité de la maintenance, ainsi que les résultats des mesures correctives et préventives;
- Organiser et diriger des exercices d'urgence et des réunions sur la sécurité;
- Recenser les dangers potentiels dans la base de données du registre des dangers, effectuer des analyses de risques, formuler des recommandations et assurer la mise en œuvre et le suivi de ces recommandations au sein du Service des transports;
- Dispenser une formation continue au personnel et effectuer des vérifications régulières dans tous les aéroports afin de garantir la conformité aux règlements et aux politiques;
- Établir et maintenir une solide relation de travail avec Transports Canada, NAV CANADA, l'ACSTA, les compagnies aériennes et les exploitants aériens locaux ainsi que les autres intervenants aéroportuaires;
- Développer et former du personnel conformément aux articles applicables du Règlement de l'aviation canadien;
- Effectuer toute autre tâche nécessaire.

Le candidat retenu doit avoir les qualités suivantes :

- Accréditation postsecondaire ou une expérience professionnelle équivalente dans le domaine de la gestion des aéroports est requis;
- Cinq ans d'expérience professionnelle pertinente et un minimum de deux ans à travailler sur les systèmes de gestion de la sécurité;
- Une expérience de configuration et d'utilisation du programme VORTEX est un atout;
- Une connaissance des systèmes de gestion de la sécurité d'un aéroport;
- Être orienté vers les objectifs, avoir l'esprit d'équipe et faire preuve d'une excellente capacité à résoudre les problèmes;
- De bonnes compétences en communication et en rédaction dans au moins deux des langues suivantes : inuktitut, anglais ou français;
- Une connaissance approfondie des logiciels *Microsoft Office* est exigée.

Ce poste exige des déplacements fréquents dans le territoire du Nunavik (Québec) et à l'extérieur de celui-ci.

Agir en tant que gestionnaire de service les soirs et les fins de semaine pendant environ 60 jours de l'année civile.

Lieu de travail : Kuujuaq
Salaire : Min. : 67 232 \$ par année – Max. : 92 445 \$ par année.
Autres avantages : Indemnité de vie chère : minimum de 8 500 \$ par année;
Allocation alimentaire : minimum de 3 707 \$ par année;
Allocation de voyages annuels : maximum de trois par personne par année;
REER : cotisation patronale de 7 %;
Assurance collective;
Vacances : 30 jours par année;
Jours fériés : 19 jours, dont 10 jours pendant les vacances de Noël.

Veuillez transmettre votre candidature avant 17 h, le 25 juin 2021, à :

Ressources humaines
Administration régionale Kativik
C.P. 9
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Télécopieur : 819-964-2975
Courriel : humanresources@krg.ca

L'ARK adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Par conséquent et conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions peuvent varier, afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.